



Une production du

BiESP BUREAU D'INFORMATION
ET D'ÉTUDES EN SANTÉ
DES POPULATIONS

Indice de défavorisation matérielle et sociale du Canada, 2001 – Description des variables de la table des correspondances

Novembre 2019

AUTEURS

Christine Blaser, Ph. D., conseillère scientifique spécialisée
Nathalie Gravel, D.E.S.S., analyste en géomatique

Bureau d'information et d'études en santé des populations, Institut national de santé publique du Québec

RÉVISION

Sylvie Martel, conseillère scientifique
Marie-Hélène Lussier, conseillère scientifique
Matthieu Tandonnet, D.E.S.S., analyste en géomatique

Bureau d'information et d'études en santé des populations, Institut national de santé publique du Québec

SOUS LA COORDINATION DE

Jérôme Martinez, chef d'unité scientifique

Bureau d'information et d'études en santé des populations, Institut national de santé publique du Québec

AVEC LA COLLABORATION DE

Denis Hamel, statisticien
Philippe Gamache, statisticien

Bureau d'information et d'études en santé des populations, Institut national de santé publique du Québec

MISE EN PAGE

Lyne Théorêt, agente administrative

Bureau d'information et d'études en santé des populations, Institut national de santé publique du Québec

Table des matières

1	Introduction	1
2	Versions de l'indice	1
2.1	Version nationale.....	1
2.2	Version régionale.....	1
2.3	Version métropolitaine.....	1
2.4	Version des zones géographiques.....	2
3	Dimensions d'analyse	2
4	Description des variables (en ordre alphabétique)	5
5	Code de couleur pour la cartographie et l'infographie	7

1 Introduction

Ce document donne une description des variables de la table des correspondances qui contient l'indice de défavorisation selon les dimensions matérielle et sociale.

La table des correspondances permet de faire le lien entre l'aire de diffusion (AD), certains territoires géographiques et différentes versions de l'indice de défavorisation. Elle comprend les versions nationale (Canada), régionale (5 régions canadiennes) et deux versions locales: 4 zones territoriales canadiennes et les 3 plus grandes RMR (Montréal, Toronto et Vancouver).

Pour plus d'informations sur l'indice de défavorisation, vous pouvez lire [L'indice de défavorisation matérielle et sociale: en bref](#) et vous référer aux [pages Internet](#) au sujet de la défavorisation et de l'indice.

2 Versions de l'indice

L'indice de défavorisation matérielle et sociale 2001 a été créé par AD et ce, à partir des données du recensement de 2001. Quatre versions de l'indice existent pour le Canada.

2.1 Version nationale

La version nationale pour le Canada contient les dix provinces et trois territoires. Elle est utilisée pour estimer l'ampleur et la répartition géographique des inégalités matérielle et sociale à la grandeur du Canada. Toutes les AD du Canada sont comparées les unes aux autres et l'ensemble du Canada constitue le territoire de référence. Concrètement, cela signifie qu'il est possible de comparer la situation socioéconomique d'un groupe de citoyens habitant en Nouvelle-Écosse avec celle de résidents d'une AD en Colombie-Britannique. La version nationale de l'indice résulte d'une analyse en composante principale réalisée à l'échelle de tout le Canada et d'une *distribution à l'échelle canadienne* des valeurs de défavorisation en quintiles (groupes formant 20 % de la population), du plus favorisé (quintile 1) au plus défavorisé (quintile 5) (voir section *Dimensions d'analyse*). Pour créer d'autres regroupements des AD, la table des correspondances contient les centiles provinciaux qui peuvent être agrégés selon les besoins de la recherche.

2.2 Version régionale

Elle permet d'observer les variations de la défavorisation propres à cinq régions canadiennes (provinces atlantiques, Québec, Ontario, Prairies et Colombie-Britannique) de les comparer à l'intérieur de chacune. Les trois territoires sont exclus de cette version. La version régionale de l'indice résulte d'une analyse en composante principale réalisée à l'échelle de chaque région et d'une *distribution à l'échelle de chaque région* des valeurs de défavorisation en quintiles (groupes formant 20 % de la population).

2.3 Version métropolitaine

La version métropolitaine compare les inégalités à l'intérieur de chacune des trois plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) : Montréal, Toronto et Vancouver. La version métropolitaine de l'indice résulte d'une analyse en composante principale réalisée à l'échelle de chaque RMR et d'une

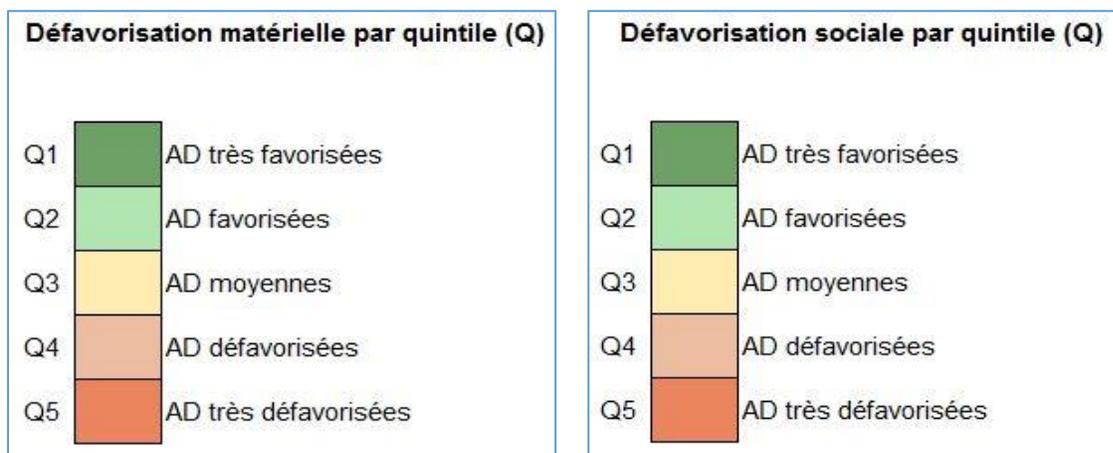
distribution à l'échelle de chaque RMR des valeurs de défavorisation en quintiles (groupes formant 20 % de la population).

2.4 Version des zones géographiques

La version des zones géographiques distingue quatre grands territoires géographiques (zones): les trois plus grandes RMR (Toronto, Montréal and Vancouver) ensemble; toutes les autres RMR ensemble (entre 100 000 et un million d'individus); toutes les agglomérations de Recensement (AR) ensemble (entre 10 000 et 100 000 individus) et les petites villes et régions rurales ensemble (moins de 10 000 individus). La version des zones géographiques résulte d'une analyse en composante principale réalisée à l'échelle de chaque zone et d'une *distribution à l'échelle de chaque zone* des valeurs de défavorisation en quintiles (groupes formant 20 % de la population).

3 Dimensions d'analyse

Chaque dimension, matérielle et sociale, révèle des aspects bien spécifiques, il est donc important de considérer les résultats séparément avant de les regrouper. Les regroupements correspondent à la combinaison des niveaux de défavorisation de la dimension matérielle et sociale, d'où le terme 'indice combiné' utilisé dans certains textes. Les deux dimensions peuvent être combinées selon les besoins de la recherche. Cependant, l'INSPQ privilégie les deux regroupements des quintiles décrits ci-dessous.



Pour les regroupements des dimensions matérielle et sociale, tout dépend de l'aspect sur lequel l'analyse se concentrera :

- Profils de défavorisation : écarts entre les groupes extrêmes seulement (regroupement 1), ou
- Gradients de défavorisation : écarts entre tous les groupes de la population (regroupement 2).

Regroupement 1 – quintiles

Matrice de défavorisation matérielle et sociale par quintile (Q)

		Défavorisation sociale															
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5											
Défavorisation matérielle	Q1	C1	C1	C2	C3	C3	<table border="0"> <tr><td>C1</td><td>AD matériellement et socialement très favorisées</td></tr> <tr><td>C2</td><td>AD moyennes</td></tr> <tr><td>C3</td><td>AD socialement très défavorisées</td></tr> <tr><td>C4</td><td>AD matériellement très défavorisées</td></tr> <tr><td>C5</td><td>AD matériellement et socialement très défavorisées</td></tr> </table>	C1	AD matériellement et socialement très favorisées	C2	AD moyennes	C3	AD socialement très défavorisées	C4	AD matériellement très défavorisées	C5	AD matériellement et socialement très défavorisées
	C1	AD matériellement et socialement très favorisées															
	C2	AD moyennes															
	C3	AD socialement très défavorisées															
	C4	AD matériellement très défavorisées															
C5	AD matériellement et socialement très défavorisées																
Q2	C1	C1	C2	C3	C3												
Q3	C2	C2	C2	C3	C3												
Q4	C4	C4	C4	C5	C5												
Q5	C4	C4	C4	C5	C5												

Ce regroupement permet de créer des profils de défavorisation.

Avantages du regroupement 1 :

- Distingue des profils de défavorisation basés sur les deux dimensions;
- Permet de mesurer les écarts entre les groupes extrêmes (C1 et C5);
- Détecte de plus grandes inégalités entre les groupes extrêmes (C1 et C5) que le regroupement 2.

Inconvénients du regroupement 1 :

- Crée des groupes de taille inégale, variant de 16 à 24 % de la population.

Regroupement 2 – quintiles : utilisé pour la surveillance des inégalités sociales de santé à l'INSPQ

Matrice de défavorisation matérielle et sociale par quintile (Q)

		Défavorisation sociale															
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5											
Défavorisation matérielle	Q1	T1	T1	T1	T2	T3	<table border="0"> <tr><td>T1</td><td>AD matériellement et socialement très favorisées</td></tr> <tr><td>T2</td><td>AD avec tendance à la favorisation</td></tr> <tr><td>T3</td><td>AD favorisées sur une dimension mais défavorisée sur l'autre</td></tr> <tr><td>T4</td><td>AD avec tendance à la défavorisation</td></tr> <tr><td>T5</td><td>AD matériellement et socialement très défavorisées</td></tr> </table>	T1	AD matériellement et socialement très favorisées	T2	AD avec tendance à la favorisation	T3	AD favorisées sur une dimension mais défavorisée sur l'autre	T4	AD avec tendance à la défavorisation	T5	AD matériellement et socialement très défavorisées
	T1	AD matériellement et socialement très favorisées															
	T2	AD avec tendance à la favorisation															
	T3	AD favorisées sur une dimension mais défavorisée sur l'autre															
	T4	AD avec tendance à la défavorisation															
T5	AD matériellement et socialement très défavorisées																
Q2	T1	T2	T2	T3	T4												
Q3	T1	T2	T3	T4	T5												
Q4	T2	T3	T4	T4	T5												
Q5	T3	T4	T5	T5	T5												

Grâce à ce regroupement, il est possible d'étudier les gradients de défavorisation.

Avantages du regroupement 2 :

- Crée cinq groupes de taille identique (vrais quintiles) comprenant chacun 20 % de la population;
- Permet de mesurer l'écart d'un quintile à l'autre (gradient) entre tous les groupes de la population.

Inconvénients du regroupement 2 :

Détecte des écarts entre les groupes extrêmes dans une moindre mesure que le regroupement 1.

4 Description des variables (en ordre alphabétique)

Variable	Description
AD	Code de l'AD de Statistique Canada en format numérique.
ADPOP2001	Population de l'AD. Les données des AD peuvent être manquantes quand la AD en question n'a pas participé au recensement ou 0 par arrondissement aléatoire des chiffres de population.
CentMat	Regroupement des AD selon la version nationale (Québec) de l'indice de défavorisation. Les percentiles matériels vont de 1 (percentile regroupant les AD les plus favorisées) à 100 (AD les plus défavorisées). Cellule vide - Données non disponibles.
CentSoc	Regroupement des AD selon la version nationale (Québec) de l'indice de défavorisation. Les percentiles sociaux vont de 1 (percentile regroupant les AD les plus favorisées) à 100 (AD les plus défavorisées). Cellule vide - Données non disponibles.
MUNIC	Code de la municipalité dans laquelle se trouve l'AD.
NOTEMAT	Indice de défavorisation - note factorielle matérielle.
NOTESOC	Indice de défavorisation - note factorielle sociale.
PR	Code de la province 10 – Terre-Neuve et Labrador 11 – Île-du-Prince-Édouard 12 – Nouvelle-Écosse 13 – Nouveau-Brunswick 24 – Québec 35 – Ontario 46 – Manitoba 47 – Saskatchewan 48 – Alberta 59 – Colombie-Britannique 60 – Yukon 61 – Territoires du Nord-Ouest 62 – Nunavut
QUINTMAT	Regroupement des AD dans la version nationale (Canada) de l'indice de défavorisation. Les quintiles matériels vont des AD les plus défavorisés (1) aux plus défavorisés (5). 1 – AD dans le quintile le moins défavorisé 2 – AD dans le quintile moins défavorisé 3 – AD dans le quintile moyen 4 – AD dans le quintile plus défavorisé 5 – AD dans le quintile le plus défavorisé vide – Données non disponibles
QUINTMATRC	Regroupement des AD dans la version régionale (régions canadiennes) de l'indice de défavorisation. Les quintiles matériels vont des AD les plus défavorisés (1) aux plus défavorisés (5). 1 – AD dans le quintile le moins défavorisé 2 – AD dans le quintile moins défavorisé 3 – AD dans le quintile moyen 4 – AD dans le quintile plus défavorisé 5 – AD dans le quintile le plus défavorisé vide – Données non disponibles
QUINTSOCRC	Regroupement des AD dans la version nationale (Canada) de l'indice de défavorisation. Les quintiles sociaux vont des AD les plus défavorisés (1) aux plus défavorisés (5). 1 – AD dans le quintile le moins défavorisé 2 – AD dans le quintile moins défavorisé 3 – AD dans le quintile moyen 4 – AD dans le quintile plus défavorisé 5 – AD dans le quintile le plus défavorisé vide – Données non disponibles
QUINTMATRMR	Variations canadiennes locales (RMR) de l'indice de défavorisation - Quintile matériel (1 à 5)
QUINTSOCRMR	Variations canadiennes locales (RMR) de l'indice de défavorisation - Quintile social (1 à 5)

QUINTMATZONE	Regroupement des AD dans la version locale (zones) de l'indice de défavorisation. Les quintiles matériels vont des AD les plus défavorisés (1) aux plus défavorisés (5).																																					
	1 – AD dans le quintile le moins défavorisé 2 – AD dans le quintile moins défavorisé 3 – AD dans le quintile moyen	4 – AD dans le quintile plus défavorisé 5 – AD dans le quintile le plus défavorisé vide – Données non disponibles																																				
QUINTSOCZONE	Regroupement des AD dans la version locale (zones) de l'indice de défavorisation. Les quintiles sociaux vont des AD les plus défavorisés (1) aux plus défavorisés (5).																																					
	1 – AD dans le quintile le moins défavorisé 2 – AD dans le quintile moins défavorisé 3 – AD dans le quintile moyen	4 – AD dans le quintile plus défavorisé 5 – AD dans le quintile le plus défavorisé vide – Données non disponibles																																				
QUINTSOC	Regroupement des AD dans la version nationale (Canada) de l'indice de défavorisation. Les quintiles sociaux vont des AD les plus défavorisés (1) aux plus défavorisés (5).																																					
	1 – AD dans le quintile le moins défavorisé 2 – AD dans le quintile moins défavorisé 3 – AD dans le quintile moyen	4 – AD dans le quintile plus défavorisé 5 – AD dans le quintile le plus défavorisé vide – Données non disponibles																																				
RMR	<table border="0"> <tr> <td>001 - St. John's</td> <td>543 - Brantford</td> </tr> <tr> <td>205 - Halifax</td> <td>550 - Guelph</td> </tr> <tr> <td>305 - Moncton</td> <td>555 - London</td> </tr> <tr> <td>310 - Saint John</td> <td>559 - Windsor</td> </tr> <tr> <td>408 - Saguenay</td> <td>568 - Barrie</td> </tr> <tr> <td>421 - Québec</td> <td>580 - Greater Sudbury</td> </tr> <tr> <td>433 - Sherbrooke</td> <td>595 - Thunder Bay</td> </tr> <tr> <td>442 - Trois-Rivières</td> <td>602 - Winnipeg</td> </tr> <tr> <td>462 - Montréal</td> <td>705 - Regina</td> </tr> <tr> <td>505 - Ottawa--Gatineau</td> <td>725 - Saskatoon</td> </tr> <tr> <td>521 - Kingston</td> <td>810 - Lethbridge</td> </tr> <tr> <td>522 - Belleville</td> <td>825 - Calgary</td> </tr> <tr> <td>529 - Peterborough</td> <td>835 - Edmonton</td> </tr> <tr> <td>532 - Oshawa</td> <td>915 - Kelowna</td> </tr> <tr> <td>535 - Toronto</td> <td>932 - Abbotsford--Mission</td> </tr> <tr> <td>537 - Hamilton</td> <td>933 - Vancouver</td> </tr> <tr> <td>539 - St. Catharines—Niagara</td> <td>935 - Victoria</td> </tr> <tr> <td>541 - Kitchener--Cambridge--Waterloo</td> <td></td> </tr> </table>		001 - St. John's	543 - Brantford	205 - Halifax	550 - Guelph	305 - Moncton	555 - London	310 - Saint John	559 - Windsor	408 - Saguenay	568 - Barrie	421 - Québec	580 - Greater Sudbury	433 - Sherbrooke	595 - Thunder Bay	442 - Trois-Rivières	602 - Winnipeg	462 - Montréal	705 - Regina	505 - Ottawa--Gatineau	725 - Saskatoon	521 - Kingston	810 - Lethbridge	522 - Belleville	825 - Calgary	529 - Peterborough	835 - Edmonton	532 - Oshawa	915 - Kelowna	535 - Toronto	932 - Abbotsford--Mission	537 - Hamilton	933 - Vancouver	539 - St. Catharines—Niagara	935 - Victoria	541 - Kitchener--Cambridge--Waterloo	
001 - St. John's	543 - Brantford																																					
205 - Halifax	550 - Guelph																																					
305 - Moncton	555 - London																																					
310 - Saint John	559 - Windsor																																					
408 - Saguenay	568 - Barrie																																					
421 - Québec	580 - Greater Sudbury																																					
433 - Sherbrooke	595 - Thunder Bay																																					
442 - Trois-Rivières	602 - Winnipeg																																					
462 - Montréal	705 - Regina																																					
505 - Ottawa--Gatineau	725 - Saskatoon																																					
521 - Kingston	810 - Lethbridge																																					
522 - Belleville	825 - Calgary																																					
529 - Peterborough	835 - Edmonton																																					
532 - Oshawa	915 - Kelowna																																					
535 - Toronto	932 - Abbotsford--Mission																																					
537 - Hamilton	933 - Vancouver																																					
539 - St. Catharines—Niagara	935 - Victoria																																					
541 - Kitchener--Cambridge--Waterloo																																						
RC	Région canadienne: Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Colombie Britannique, Territoires																																					
Zone	<p>Zone géographique</p> <ol style="list-style-type: none"> 3 plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada : Toronto, Montréal et Vancouver Autres RMR (> 100 000 habitants) Agglomérations de recensement (entre 10 000 et 100 000 habitants) Petites villes et milieu rural (< de 10 000 habitants) 																																					

5 Code de couleur pour la cartographie et l'infographie

	R	G	B	Couleur
	255	255	255	Blanc (Valeur manquante ¹)
	204	204	204	Gris (Valeur 0 ²)
	110	161	101	Vert foncé
	176	231	176	Vert pâle
	255	236	176	Jaune
	135	174	192	Bleu pâle
	68	126	163	Bleu foncé
	236	189	158	Orange pâle
	235	133	93	Orange foncé
	162	110	166	Mauve pâle
	122	70	130	Mauve foncé

¹ AD sans indice (ménages collectifs, réserves indiennes).

² Cartographie : assignation non réussie ; code postal manquant, erroné ou trop récent pour être inclus dans le fichier.